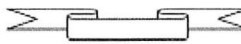




REPUBLIQUE  FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 3 JUILLET 2023

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2023-25

NOMBRE DE CONSEILLERS :	En exercice : 15	Présents : 11	Procurations : 4	Votants : 15
DATE DE CONVOCATION :	23 juin 2023			
VOTES :	Pour : 15	Contre : 0	Abstention: 0	

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS** et le **TROIS JUILLET** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – SOLER Xavier - RICHARD François - GALEYRAND Éric - SAEZ Muriel - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – NADAL BLIN Sylvie - DEGLIAMÉ Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : CHAOUAT Claire - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - BARSALOU André

Procuration : CHAOUAT Claire à CASTY Gilles - TISSEYRE Fanny à GALEYRAND Éric - GIOVANNINI Elsa à SOLER Xavier - BARSALOU André à JURCZYK Jean-Yves

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : approbation décisions du maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n° D2020-11 du Conseil Municipal en date du 11 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

APPROUVE

- **Décision n°1** : signature d'un contrat de crédit de trésorerie auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Languedoc aux conditions suivantes:
Montant : 50 000€
Durée: 1 an maximum
Taux : EURIBOR 3 mois + marge 1,50
Frais de dossier : 125€
Commission de non utilisation : néant

- **Décision n°2** : signature d'un contrat d'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon pour les programmes d'investissements prévus sur le budget principal M14 aux conditions suivantes :
Montant : 80 000€
Durée : 15 ans maximum
Echéance Trimestrielle : 1 801,46€
Taux Fixe: 4,18%
Frais de dossier : 0,15%
Coût : 28 087,60€

- **Décision n°3** : signature d'un contrat d'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon pour les programmes d'investissements prévus sur le budget eau et assainissement M49 aux conditions suivantes :
Montant : 40 000€
Durée : 15 ans maximum
Echéance Trimestrielle : 900,73€
Taux Fixe: 4,18%
Frais de dossier : 0,15%
Coût : 14 043,80€

- **Décision n°4** : signature d'un contrat de crédit de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon aux conditions suivantes:

Montant : 50 000€

Durée: 1 an maximum

Taux : EURIBOR 1 semaine + marge 1,23%

Frais de dossier : 100€

Commission de non utilisation : 0, 10%

Périodicité paiement intérêt : mensuelle

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 04/07/2023
Reçu en préfecture le 04/07/2023
Publié le
ID : 011-211102678-20230703-D2023_25-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Gilles CASTY



